



## La crise rohingya

FICHE-INFO ECHO

### Faits et chiffres

#### Aide humanitaire de l'UE\* :

##### Myanmar

2007-2018 :

Près de € 87 millions

##### Bangladesh

2007-2018 :

Plus de € 86 millions

##### Thaïlande et Indonésie

Depuis 2013 :

Plus de € 1,1 million

#### Financement total

Plus de

€ 174 millions

*\* Ces chiffres représentent uniquement l'aide fournie par la Commission européenne et ne comprennent pas les contributions individuelles des États membres de l'UE.*

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter le bureau régional d'ECHO à Bangkok  
Tél. : (+66 2) 305 26000*

*Pierre Prakash, agent régional de l'information – email : [pierre.prakash@echofield.eu](mailto:pierre.prakash@echofield.eu)*

*Site internet : <http://ec.europa.eu/echo>*



*\* Toutes les dernières  
fiches-info ECHO :  
[bit.ly/echo-fi](http://bit.ly/echo-fi)*



Plus de cinq ans après les violences interethniques qui avaient éclaté dans l'État du Rakhine au Myanmar/Birmanie en 2012, de nombreuses personnes sont toujours en situation de déplacement, une grande majorité d'entre elles étant rohingyas. © UE/ECHO/Pierre Prakash

### En bref

- La crise des Rohingyas est une crise des droits de l'Homme aux conséquences humanitaires graves. Au Myanmar, les Rohingyas disposent d'un accès très limité aux services de base et opportunités de subsistance viables, en raison des restrictions de circulation qui leur sont imposées et du déni de leur citoyenneté. Cette situation a fait d'eux le plus vaste peuple apatride au monde.
- La crise a une **réelle dimension régionale** au vu des quantités de Rohingyas fuyant vers les pays voisins. Après les violents incidents survenus dans le nord du Rakhine au Myanmar en août 2017, plus de 700 000 Rohingyas ont fui, traversant la frontière avec le Bangladesh. L'année précédente, quelque 87 000 personnes avaient déjà fui suite aux incidents violents survenus en octobre 2016.
- Depuis 2007, l'Union européenne a alloué près de € 87 millions d'aide humanitaire aux populations vulnérables de l'État du Rakhine au Myanmar, y compris dans les zones plus isolées du nord. En 2018, pour plus de € 4 millions, l'UE finance des projets humanitaires au profit des Rohingyas et de leurs communautés d'accueil dans l'État du Rakhine, visant à répondre à certains des besoins les plus urgents, notamment en matière de protection, de logement, d'alimentation, de santé, d'accès à l'eau, d'assainissement, et de soutien psychologique.
- L'UE a aussi alloué des fonds significatifs à l'organisation d'une aide vitale pour les réfugiés rohingyas et leurs communautés d'accueil dans le **district bangladais de Cox Bazar**, par l'intermédiaire d'ONG internationales et de l'ONU. **Depuis 2007, plus de € 86 millions**, dont € 36 millions en 2018, **ont été investis** dans des soins de santé de base, un accès à l'eau, un assainissement, un hébergement, une aide nutritionnelle, des mesures de protection, un soutien psychologique et des mesures de réduction des risques de catastrophe.

## Situation et besoins humanitaires

**L'État de Rakhine, dans l'ouest du Myanmar**, accueille de longue date une population musulmane qui s'autodétermine comme étant rohingya. Depuis des décennies, ce peuple est victime de discriminations légales et sociales. Bien qu'il entretienne des relations commerciales historiques avec la communauté bouddhiste du Rakhine, il existe depuis longtemps des tensions entre ces deux ethnies. La loi sur la citoyenneté de 1982 a retiré aux Rohingyas leur statut de citoyen ainsi que leur droit à l'autodétermination. Les Rohingyas doivent aussi se plier à de nombreuses restrictions au quotidien : ils ne peuvent voyager ni se marier sans autorisation, sont interdits de travailler en dehors de leurs villages et, en raison des restrictions de circulation qui leur sont imposées, ne disposent pas d'un accès suffisant aux opportunités de subsistance, aux soins médicaux et à l'éducation.

En 2012, les violences généralisées dans le Rakhine central ont entraîné le déplacement de 140 000 personnes, des Rohingyas pour la plupart. Tandis que les autorités ont enclenché un processus de retour limité, plus de 120 000 personnes demeurent encore déplacées à l'intérieur du pays, plus de six ans après les faits, et vivent dans des camps sordides et surpeuplés, où elles ne disposent que d'un accès limité aux soins de santé, à l'éducation et aux opportunités de subsistance. Les tensions et la méfiance entre les Rohingyas et les autres communautés du Rakhine perdurent.

Certains groupes du Rakhine croient, à tort, que l'aide humanitaire, pourtant strictement allouée selon les besoins, est distribuée de manière inéquitable et ne profite qu'aux Rohingyas. En mars 2014, ces ressentiments ont donné lieu à des attaques organisées contre des bureaux, résidences et entrepôts de la communauté internationale, qui se sont traduites en plusieurs millions d'euros de pertes. En 2015, les interventions de secours menées pour faire face aux inondations et aux cyclones, en soutien aux populations affectées dans les deux communautés, ont quelque peu démenti ces a priori. Mais ces derniers demeurent majoritaires dans l'opinion publique, en raison, en partie, des opportunités limitées de développement existant dans l'État du Rakhine. L'accès aux camps de PDI autour de Sittwe demeure extrêmement réglementé, entravant l'organisation d'une aide adaptée et opportune. Et l'accès a encore été drastiquement restreint lors de la crise d'août 2017.

Le 25 août 2017, de violentes attaques perpétrées par des insurgés rohingyas contre de multiples postes de police dans le nord du Rakhine, ont enclenché une nouvelle spirale de violence, et depuis lors, plus de 700 000 civils ont fui au Bangladesh. La reprise des combats a abruptement interrompu les opérations humanitaires dans tout le Rakhine. Seuls le mouvement de la Croix-Rouge – c'est-à-dire le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Croix-Rouge du Myanmar et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge –, le Programme alimentaire mondial et, dans une certaine mesure, Action contre la faim fournissent actuellement une aide alimentaire sur place. Les autres services vitaux, notamment tout ce qui concerne la nutrition, la santé, la protection et l'aide psychosociale, sont vastement suspendus pour le moment. Les récents affrontements sont survenus moins d'un an après la dernière insurrection du 9 octobre 2016 contre trois postes de garde-frontières, qui avait entraîné une série de violents incidents et opérations militaires qui s'étaient traduits en des déplacements massifs de Rohingyas (plus de 87 000 personnes) partis chercher refuge au Bangladesh.

Les violences d'août 2017 dans l'État du Rakhine au Myanmar ont déclenché un nouvel afflux en masse de réfugiés rohingyas au **Bangladesh**, faisant peser un poids supplémentaire sur les agences humanitaires opérant dans ce pays, dont les moyens avaient déjà été mis à rude épreuve par le précédent afflux d'octobre 2016. Avec ce nouvel afflux, la population rohingya vivant dans les camps du Cox Bazar a presque atteint les 900 000 personnes. Les premières arrivées de Rohingyas au Bangladesh remontent à 1978, avec un fort afflux en 1991-1992. Alors que plus de 33 600 personnes résident dans les deux camps officiels de Nayapara et Kutupalong ont été reconnues comme réfugiés par le gouvernement bangladais par le passé, il n'en est pas ainsi pour tous les autres réfugiés qui sont, quant à eux, qualifiés de 'ressortissants sans-papiers du Myanmar' et ne disposent d'aucun statut légal au Bangladesh.

Le refus de la part des autorités d'enregistrer les Rohingyas à la naissance et de leur fournir certificats de mariage et autres documents officiels attestant de leur état civil, complique l'évaluation de l'ampleur des besoins humanitaires de cette communauté dont beaucoup vivent dans des conditions difficiles, avec un régime alimentaire insuffisant et pas assez diversifié, et un accès restreint aux soins de santé. Sans statut légal, ils ne sont pas non plus en mesure de suivre une éducation ou de saisir les opportunités d'emploi officielles, et demeurent donc vulnérables à l'exploitation et autres risques relatifs à leur protection.



## Réponse humanitaire de l'Union européenne

Le service de la Commission européenne chargé de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes finance depuis 1994 des programmes de secours humanitaires dans **l'État du Rakhine au Myanmar** et dans **le district de Cox Bazar au Bangladesh**. L'UE a ouvert un bureau à Dakha au Bangladesh en 2002, et un autre à Yangon au Myanmar en 2005, afin de faciliter les distributions européennes d'aide humanitaire.

En 2018, l'UE a financé des projets dans tout l'État du Rakhine au **Myanmar**, en vue de répondre à certains des besoins les plus urgents, notamment en matière de protection, de logement, de santé, d'accès à l'eau, d'assainissement, d'alimentation et de soutien psychosocial.

Aux côtés de ses partenaires humanitaires, l'UE continue d'organiser des services de base. Pour pouvoir assurer cette aide vitale, la sécurité des travailleurs humanitaires et un accès sans entrave aux communautés qui en bénéficient doivent être garantis.



Dans l'État du Rakhine au Myanmar, la Commission européenne propose des services de base dans les camps, créés au lendemain des violences interethniques de 2012, comme un accès à l'eau potable et des installations sanitaires. © UE/ECHO/Pierre Prakash

L'UE alloue également des fonds significatifs à l'organisation, par l'intermédiaire d'ONG internationales et de l'ONU, d'une aide vitale pour les réfugiés rohingyas non-enregistrés dans le district de Cox Bazar au **Bangladesh**.



Au Bangladesh, des soins de santé de base et une aide nutritionnelle sont organisés, tant pour les réfugiés non-enregistrés que pour les communautés qui les accueillent. © UE/ECHO/Pierre Prakash

En 2018, l'UE a jusqu'ici investi € 36 millions dans l'organisation de soins de santé de base, d'un accès à l'eau, d'un assainissement, d'un logement, d'une aide nutritionnelle, de mesures de protection, d'un soutien psychologique et de mesures de réduction des risques de catastrophe en préparation à la saison des moussons.

Les dernières aides en date ont porté le financement consacré aux réfugiés rohingyas au Bangladesh à un total de plus de € 86 millions depuis 2007. Outre ces aides vitales, le service humanitaire de l'UE continue de plaider en faveur d'une meilleure communication avec les populations déplacées et d'un système de soutien plus axé sur la protection.

En réponse à l'afflux massif de Rohingyas suite aux récents épisodes de violence, le mécanisme européen de protection civile a aussi été activé, en octobre 2017, afin de renforcer le pôle de coordination de l'aide établi en vue de permettre une plus grande présence humanitaire et d'appuyer les activités humanitaires organisées en faveur des réfugiés rohingyas.

